

Pouvoir d'emprunt

d'autres le soin d'agir. Les provinces de l'Atlantique ne manqueront certainement pas, monsieur le Président, de le faire comprendre à Ottawa lors des prochaines élections fédérales.

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir participer au débat cet après-midi, ne serait-ce que dix minutes, sur le projet de loi C-151, loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire. Dans ce projet de loi, le gouvernement réclame une somme globale de 14.7 milliards. Nous avons l'habitude d'entendre ici: «Ma foi, qu'est-ce qu'un million?» Maintenant c'est: «Qu'est-ce qu'un milliard?» Nous savons tous que ce qu'il en coûte pour faire fonctionner un gouvernement et les frais d'administration du Canada ont augmenté sensiblement, mais les députés de ce côté-ci de la Chambre se demandent constamment si tout cet argent est dépensé sagement.

Je voudrais parler très brièvement cet après-midi d'un volet en particulier des dépenses gouvernementales, soit celles qui sont consacrées à la défense nationale, et plus précisément la défense de nos régions septentrionales, le grand Nord. Si j'ai choisi de parler de ce volet précis des dépenses gouvernementales, lesquelles sont tout à fait insuffisantes pour la défense du grand Nord, c'est que je suis revenu récemment d'un périple de 13,000 kilomètres dans le grand Nord en compagnie d'autres députés fédéraux, de députés européens et d'autres députés qui sont membres de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. Je suis sidéré de l'insuffisance flagrante de nos moyens de défense dans le grand Nord comparativement à ceux de l'Union soviétique, qui couvre toute la partie est et l'extrême nord de l'Arctique. Je ne vais pas me livrer à un bref discours belliqueux. Je me contenterai de vous faire part de quelques faits et de statistiques, dont certains, à n'en pas douter, ont stupéfié nos amis européens encore davantage que nous.

D'abord, le gouvernement négocie actuellement l'achat de plusieurs centaines de chasseurs à réaction F-18A. J'ignore pourquoi le pays s'est engagé dans l'achat de ces chasseurs. Le temps où l'on se défendait ou passait à l'offensive avec ces appareils, en cas de guerre, est révolu. Ils ne sont plus utilisables, et encore fort peu, qu'en Europe dans le cadre de l'OTAN. En Amérique du Nord, nous en sommes à l'ère des ICBM et les Soviétiques seraient fous d'envoyer des bombardiers avec équipage au-dessus de la calotte glaciaire de l'Arctique pour bombarder l'Amérique du Nord. Je vois que certains de mes amis libéraux montrent des signes de nervosité. Ils se croient encore dans les années 50. Ces chasseurs à réaction vont nous coûter au moins 5.5 milliards de dollars, mais ils seront tout à fait inutiles pour les services de patrouille dans l'Arctique. Ils ne peuvent voler sur une longue distance, que ce soit dans l'Arctique ou en Europe. Dans l'Arctique, ils n'ont même pas la place d'atterrir. Il y a seulement trois aérodromes dans tout le grand Nord et je parle des régions situées bien au-delà du 60^e parallèle. Donc, monsieur le Président, nous dépenserons 5.5 milliards de dollars pour des avions à réaction inutiles, qui ne peuvent pas servir à défendre notre pays. Je ne parle ni de l'OTAN ni du théâtre d'opérations européen.

Qu'ont les Soviétiques de leur côté? Ils ont six divisions, 400 navires de guerre et 600 avions, surtout destinés à la reconnaissance et à la surveillance. En contrepartie, monsieur le Président, nous n'avons qu'un général de brigade. Nous avons en tout et pour tout 75 personnes employées par la Défense nationale dans l'Arctique, dont 42 sont des civils et les autres des

soldats de carrière. En outre, nous avons plusieurs centaines d'éclaireurs indiens et inuit employés à temps partiel. Ils nous rendent des services précieux pour les activités de recherche et de sauvetage mais, en réalité, en tant qu'unité de combat, soit dit en toute déférence, on ne peut pas les considérer comme des soldats de métier. Notre force aérienne dans le grand Nord se compose de deux avions, deux Twin Otter, dont l'un nous a été prêté par la GRC. Je le répète, de l'autre côté de la calotte polaire se trouvent six divisions soviétiques, 400 navires de guerre et 600 chasseurs.

● (1540)

L'autre aspect de la défense tout à fait inexistante dans l'Arctique est bien entendu en rapport avec les États-Unis. Personne ne s'attend à une invasion des États-Unis, c'est évident. Cependant, d'un point de vue économique et en vue d'affirmer notre souveraineté, ce n'est qu'en 1969 que nous avons essayé de prouver aux États-Unis que nous avions la haute main sur nos régions arctiques jusqu'au Pôle Nord et à la calotte glaciaire. La situation est si mauvaise, d'après ce que nous ont dit nos conseillers militaires de Yellowknife, que les Américains envoient leurs sous-marins nucléaires dans nos eaux territoriales, sous la calotte glaciaire, et ce n'est qu'à leur retour aux bases américaines, que nous leur donnons l'autorisation d'effectuer les voyages qu'ils viennent de terminer. Autrement dit, les Américains ne respectent pas la ligne longitudinale qui sépare le Yukon de l'Alaska jusqu'à la calotte glaciaire du Pôle.

Si les Américains refusent d'accepter cette ligne et, de ce fait, de reconnaître notre souveraineté sur l'Arctique, c'est que le bassin pétrolier de Prudhoe Bay s'étend vers le sud-est et non vers le nord-ouest. Les Américains savent qu'une bonne partie du pétrole pourrait très bien se trouver en territoire canadien. Par conséquent, militairement pour l'instant, les Américains refusent de reconnaître le prolongement de la frontière entre le Yukon et l'Alaska jusqu'au pôle nord. Du point de vue économique, ce sera bien entendu extrêmement important pour le Canada si nous trouvons du pétrole dans la mer de Beaufort.

Le gouvernement demande l'autorisation d'emprunter 14.7 milliards de dollars de plus sur le marché libre, pour l'essentiel je présume, et se propose de dépenser au moins 5.5 milliards de dollars pour acheter des avions de combat F-18A qui n'ont pratiquement aucun rôle tactique en Amérique du Nord, étant donné que les Américains ont déjà une énorme force d'interception chez eux et que les Soviétiques, s'ils attaquent le Canada et les États-Unis, ne le feront pas avec des bombardiers pilotés, à la mode de 1955, mais plutôt avec des missiles intercontinentaux.

Par conséquent, je doute de l'utilité d'emprunter ces 5.5 milliards. En fait, d'ici que nous recevions ces avions, dont les possibilités et même la sécurité sont plus que douteuses actuellement, les chiffres pourraient bien être de 7 ou 8 milliards de dollars, soit la moitié des 14.7 milliards que le gouvernement réclame par le projet de loi C-151. Au cours des trois ou quatre prochaines années, la moitié de ce montant pourrait donc servir à payer des avions de combat dont nous n'avons pas besoin, du point de vue tactique au moins, et qui ne sont pas nécessaires dans cette partie du monde. Nous savons tous très bien que le gouvernement devrait consacrer de l'argent aux missions de reconnaissance et de surveillance, c'est-à-dire aux avions et